



RANDONNEES DANS LE VUACHE

⑥ Le « Tour du Vuache »

Sur les communes de **Vulbens, Chevrier, Clarafond-Arcine, Chaumont, Savigny et Dingy-en-Vuache.**

Départ : Parking au lieu-dit « Tire-Cul »
(Commune de Vulbens)

Dénivelée positive : 600 m

Durée : 6h30 (27 km)

Difficulté : Difficile par sa longueur et un passage un peu raide.

Patrimoine : Panoramas, Rhône, défilé de l'Ecluse, églises, châteaux, ruines, villages ruraux.

Depuis le Parking de **Tire-Cul** – 645 m, empruntez la route à gauche et traverser le hameau de **La Chavanne** – 640 m, où le coulis d'une fontaine vous accueille.

Contournez ensuite le pré par la forêt (direction Chevrier), vous faites alors une rencontre incongrue sur ce massif calcaire : des **châtaigniers** !

Cet arbre affectionne plutôt les sols acides, non calcaires. Sa présence est rendue possible par du till (matériau morainique glaciaire) déposé lors des périodes de glaciation.

Suivez la piste entre champs et haies, passez à côté d'une sapinière et rejoignez la route goudronnée. Descendez jusqu'au **Haut de Chevrier** – 520 m. Vous cheminez alors un petit moment sur le GR « Balcon du Léman » jusqu'à Chevrier.

Dans **Chevrier** - 490 m, vous pouvez découvrir à droite l'église édifée au XV^{ème} siècle et munie d'une porte ogivale datant du XIII^{ème} siècle ainsi qu'un bénitier inclus dans le mur. A l'intérieur, vous apercevrez des peintures murales du XVIII^{ème} siècle retraçant la vie de Jésus, ainsi qu'une fresque dédiée à Sainte Victoire.

Dans le bas du village, se trouvent de grandes bâtisses reconstruites après l'incendie provoqué par l'armée allemande les 15 et 16 août 1944. Sinon bifurquez à gauche sur le Chemin de Colomby. Passez à proximité du GAEC Fort l'Ecluse, exploitation arboricole datant de 1949. Elle propose 17 variétés de pommes, 5 de poires, du pur jus de fruits et des kiwis, tous issus d'une agriculture raisonnée certifiée.

Au sommet du Vuache sur votre gauche, se trouve l'oratoire de Sainte Victoire. Selon la légende c'est une petite paysanne qui l'aurait construit après avoir vu sa grange miraculeusement remplie de foin.

Traversez la route départementale (prudence) pour emprunter une petite route puis une piste au milieu des champs. Entrez dans les sous-bois. S'offre à vous une vue sur le Rhône à peine sorti du Léman, qui transperce le chaînon jurassien séparant le Grand Crêt d'Eau et le Vuache. Cet étroit passage se nomme le Défilé de Fort l'Ecluse.

Connu de César, ce défilé a toujours été un site militaire stratégique. Le fort construit à flanc de coteau au XVII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle pour le fort aval a longtemps joué un rôle de frontière. Les deux forts sont reliés par un escalier intérieur de 1165 marches. Ils perdent toute leur importance lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860. Aujourd'hui, ce site est classé. C'est aussi un site important de passage d'oiseaux migrateurs en France. Chaque année, 250 à 300 espèces différentes empruntent ce couloir, des rapaces à la cigogne en passant par le pigeon ramier.

A l'extrémité Nord-est du Vuache, vous atteignez une zone délicate : Prudence en cheminant dans cette partie raide et glissante, utilisez la main courante.

Vous traversez un versant boisé de buis, arbuste typique des sols calcaires.

A la sortie du bois, utilisez les passages canadiens pour franchir les clôtures. Vous trouvez alors au sein d'un magnifique domaine à partir duquel vous rejoignez la route et le lieu-dit **Entremont** – 520 m.

Depuis la route, sur votre gauche vous pouvez apercevoir des carrières à flanc de versant.

L'extraction d'éboulis de pente et de roches concassées est nécessaire pour les travaux publics et les constructions. En fin d'exploitation, ces carrières sont revégétalisées dans un souci paysager et de lutte contre l'érosion.

Les structures géologiques du Vuache occidental sont bien visibles : de nombreux plis dans la masse calcaire sont témoins des déformations subies de par le jeu des failles.

La faille majeure est celle du Vuache bordant le massif à l'ouest selon une direction NW-SE. Elle joue en décrochement horizontal et vertical en entraînant un rejet vertical de plus de 700m matérialisé par la paroi s'élevant devant vous.

Les falaises et ses surplombs sont des habitats favorables à l'avifaune. A leur pied, les éboulis en constante évolution abritent une flore spécifique.

Tout en cheminant sur la petite route vous avez un point de vue sur le Rocher de Léaz (de l'autre côté du Rhône) avec sa Vierge qui domine, sur le Grand Crêt d'Eau (Haute chaîne du Jura), et le Vuache. Le Rhône vous apparaît alors en contrebas.

Après avoir passé le lieu-dit « **La Pague** – 390 m » vous arrivez aux abords du village et au-dessus de vous, apparaît le Château d'Arcine.

Ce château privé se trouve en position dominante sur un promontoire de calcaire urgonien. Ce château est sans doute antérieur au XIIème siècle. Au cours du temps il passa de main en main entre seigneurs et fut brûlé par les Genevois en 1596. Aujourd'hui il est la propriété de la petite fille d'Emile Béline (l'ayant acquis en 1919).

Dans Arcine vous trouvez l'église sur une petite place avec un bassin. Le linteau est gravé de la date 1831.

Continuez de traverser le village. Montez sur le coteau. Plus haut, vous atteignez un replat...

Ici, vous avez une vue dégagée sur le Rhône et ses terrasses alluviales formant des plateaux, le village d'Eloise devant vous, toujours le Grand Crêt d'Eau sur votre droite, plus loin devant vous la montagne du Bugey avec le plateau du Retord au Nord, et derrière vous les falaises du Vuache.

Au poteau directionnel « **Arcine** – 600 m », prenez à gauche et passez au-dessus de l'autoroute A40, puis continuez sur la petite route.

Arrivés à un grand parking sous le Rocher Blanc, vous avez un beau point de vue sur les falaises du Vuache qui constituent un biotope particulier à conserver.

Pour cela, l'ensemble du versant sud-ouest du massif du Vuache est classée en arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) afin de protéger une flore et une faune particulière et fragile. On note la présence du faucon pèlerin, du lis orangé... Certaines activités, tels l'escalade et le vol libre, sont alors limitées tout ou partie de l'année.

Vous longez ces parois jusqu'à Vovray. A l'écart du chemin se trouve une grosse « pierre à cupule ».

Cette pierre est un bloc erratique amené par les glaciers et déposé là lors du retrait des glaces. Au Néolithique tardif, les habitants de la région y ont parfois gravé des cupules (creux circulaires) dont on ignore la signification.

La promenade se poursuit sur une piste dans un cadre forestier sur environ 3,5 km.

Vous cheminez successivement dans le bois de l'Herse, Les Vernes, Les Chênes.

Traversez **Vovray** - 610 m et admirez ses belles demeures. Passage à côté d'un site d'escalade équipé.

Passez à « **Champ Rosset** – 720 m ». Traversez le hameau ancien de Chaumontet depuis lequel vous pouvez admirer la maison forte de Loblaz en contrebas. Coupez le virage routier par un chemin puis continuez sur la route.

Passez à proximité du cimetière de Chaumont et entrez dans le village. Là, vous trouvez le GAEC « La Treille », exploitation viticole exposée plein sud en zone AOC « Roussette de Savoie cru Frangy ».

Une petite faim ? Arrêtez-vous au centre de **Chaumont** – 610 m où l'Auberge du Pralet vous accueille.

Sur les hauteurs du village, des ruines dominent.

Cet ancien château fut le fief des Comtes de Genève, cité dès 1032. Il fut démantelé en 1616 sur ordre du Duc de Savoie.

Les ruines subissent l'érosion au cours du temps. Les habitants du village se sont alors mobilisés et l'association Ké Viva, financée entre autre par le Département de la Haute-Savoie, put consolider les murs pour une pérennité historique.

Aux abords des ruines une table d'orientation vous fait découvrir le paysage du plateau du Retord au massif du Mont Blanc en passant par les chaînes subalpines des Bornes et des Aravis.

L'église de Chaumont fut érigée en 1308 par Agnès de Chalon. Entrez et vous découvrirez un chœur gothique, et un tableau représentant Sainte Agathe, patronne du village. Dehors, sa porte de clocher au tympan à croix tréflée très rare fait la curiosité des passants.

Dirigez-vous au nord du village et prenez la direction du **Mont** – 630 m. Au poteau directionnel, prenez à droite le sentier qui longe d'abord un muret, traverse une zone rocailleuse puis redescend à travers la forêt.

Au **Pré Luison** 610 m, vous pouvez à droite vous rendre à la ferme éponyme tenue par la famille Mossière, qui vous accueille et vous propose des fromages de vache frais et de la confiture de lait.

Empruntez sinon la voie romaine à gauche et passez à côté de l'ancien bassin de Chaumont. Continuez sur ce chemin en lisière de forêt sur environ 2 kms.

A mi-parcours de ce tronçon boisé sachez que vous passez à proximité de Balmes (grottes) ayant accueilli des Ours des cavernes (Ursus spelaeus) dont des ossements reposent au muséum d'histoire naturelle de Genève. Des Ours bruns (Ursus arctos) ont aussi utilisé cette cavité. Les abords de la grotte sont accessibles par un sentier mais il est interdit d'y pénétrer pour des raisons de sécurité et de préservation du site. Merci de respecter ces consignes.

Par la suite vous traversez un paysage champêtre. En contrebas, vous apparaît l'église de Savigny reconstruite en 1830 et entourée de son cimetière.

Vous rejoignez le hameau de **Cortagy** - 630 m. En bord de route, vous découvrirez un oratoire en granite datant de 1887 abritant une Vierge, puis un peu plus loin, une croix de chemin.

La procession des Rogations pour la protection des récoltes marquait un arrêt devant ces deux édifices.

A la sortie de Cortagy, au lieu-dit « **La Maisonnette** – 645 m » admirez le panorama qui se dessine sous vos yeux : le village de Murcier à gauche, la colline boisée du Bois brûlé en face, et au loin le Salève et le massif des Bornes (Glières, Pointe de Cou).

Reprenez votre marche alternant routes et chemins. Traversez Olliet, puis continuez en direction de **Cessens** - 760 m, hameau de la commune de Savigny.

Peu après le bâtiment agricole (ferme du Sabot de Venus), prenez à droite et descendez le chemin sur 200 m. A « **La Pierre Plate** – 750 m », bifurquez à gauche sur le sentier forestier. Celui-ci vous conduit au sommet de Raclaz d'en haut. Poursuivre la descente par la route, passez au-dessus de l'autoroute A40 puis prendre deux fois à gauche. Longez alors l'A40 jusqu'au **Provin** – 660 m.

Variante :

*A la **Pierre Plate**, vous pouvez également continuer tout droit. Descendez alors pour atteindre les premières maisons de **Dingy-en-Vuache** – 615 m. Au croisement, se trouve une croix datant de 1831 abritée sous trois gros marronniers. Passez au-dessus de l'autoroute.*

*Traversez **Raclaz** - 550 m en passant par le lieu-dit la Fruitière : ancienne fruitière de Raclaz transformée aujourd'hui en habitation. Les pierres d'angle et encadrements de fenêtre sont en granite. On reconnaît les ouvertures du laitier en partie basse.*

Quelques belles fermes haut-savoyardes anciennes racontent l'histoire du village. La plus remarquable porte la date de 1624 sur son linteau de porte. Sa façade bien abritée par son toit débordant est percée d'ouvertures de pierres aux linteaux taillés en accolade. Sa grange porte la date de 1847. Vous apercevez fontaine et lavoir en pierres, ainsi que l'ancienne école.

A la sortie de Raclaz, montez par la route à gauche jusqu'en lisière de forêt.

En contrebas se trouve le chef-lieu de Vulbens présentant une église remarquable.

Pour souffler durant cette dernière petite côte admirez le paysage : collines, bocages... Les prairies sont bordées de haies et on note quelques massifs forestiers isolés. Les chemins sont bordés d'arbres (châtaigniers, poiriers, noyers). Ce paysage s'est surtout mis en place au XIXème siècle avec le développement de la production laitière. Vous avez également un point de vue très vaste sur le pays de Gex, la plaine de Genève et le Jura. On aperçoit même le jet d'eau. Au premier plan, les vergers de poiriers et pommiers, la plaine cultivée de Vulbens et le bois de Coligny.

Au Provin, prenez la piste en lisière, puis le sentier à droite qui vous ramène au parking de Tire Cul.

PLUS D'INFORMATIONS :

➤ Carte des sentiers de randonnée du Pays du Vuache au 1/25000^{ème},

➤ Topoguide FFRP « Pays du Salève et du Vuache ... à pied », disponibles sur :

www.pays-du-vuache.fr



